

Interpellation

no 789

Stratégie énergétique : quel est l'état de la situation ?

La commission de l'environnement et de l'équipement a reçu d'intéressantes informations, en séance du mercredi 22 février 2012, sur l'état de la situation concernant la préparation de la stratégie énergétique 2035. Nombre de ces informations méritent d'être données et discutées en plénum.

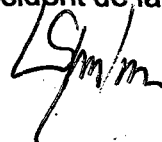
Aussi, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir renseigner le Parlement sur les éléments suivants :

- 1) Quelle est la structure mise en place par l'Etat pour préparer et accompagner la stratégie énergétique 2035 ? Donne-t-elle satisfaction ?
- 2) A quel stade en est la stratégie énergétique et quelles en seront les étapes suivantes ? Quelle est la planification arrêtée pour ce projet ?
- 3) Quels enseignements essentiels peut-on retirer du rapport intermédiaire établi par les mandataires du Canton, traitant notamment de l'état des lieux en termes de consommation énergétique cantonale, de potentiel d'économie d'énergie et de potentiel de production indigène ?
- 4) Quelles sont les grandes options que retiendra le canton du Jura pour sa stratégie énergétique ? Quelle place sera dévolue à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie ?
- 5) A ce stade, le Gouvernement pense-t-il que les deux objectifs qu'il a fixés dans son arrêté du 12 avril 2011, qui sont de sortir du nucléaire et d'atteindre l'autonomie énergétique maximale, sont réalisables ? Si oui, à quelles conditions et à quels coûts ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

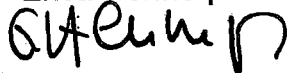
Delémont, le 28 mars 2012

Le responsable :
Claude Schlüchter
Président de la CEE

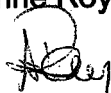


Les membres de la commission :

Erica Hennequin



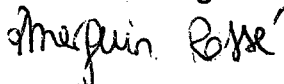
Anne Roy-Fridez



Maëlle Willemin



Lucienne Merguin Rossé



Alain Lachat



Frédéric Lovis



Frédéric Juillerat

